



APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARTS & SPECTACLES MATANIE

Date limite de candidature : 28 novembre 2024, 17 h

Présentation de l'organisme

ARTS & SPECTACLES MATANIE a comme mission d'offrir et de garantir la diffusion de spectacles pluridisciplinaires de grande qualité en Matanie.

Avec ses valeurs d'intégrité, de transparence, d'excellence, d'ouverture et collaboration, de fidélité et engagement, notre organisme a le mandat de contribuer activement à la vitalité culturelle de la région par un apport marqué et à la hauteur des attentes du public dans le domaine des arts de la scène.

Composition actuelle du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres, dont les sièges sont numérotés et répartis comme suit :

- Siège 1 : Membre nommé par la Ville de Matane.
- Siège 2 : Membre élu issu du milieu socioéconomique ou communautaire de la région de La Matanie.
- Siège 3 : Membre élu possédant une formation ou des aptitudes juridiques.
- Siège 4 : Membre élu possédant une formation ou des aptitudes en comptabilité ou finance.
- Siège 5 : Membre élu possédant une formation ou des aptitudes dans le domaine artistique.
- Siège 6 : Membre élu possédant une formation ou des aptitudes en gestion des ressources humaines.
- Siège 7 : Membre actif élu provenant du public.

La candidature recherchée

Actuellement, le siège vacant est le numéro 2, soit un membre élu issu du milieu socioéconomique ou communautaire de la région de La Matanie.

Vous désirez vous impliquer au sein d'une équipe motivée et active? Vous avez de l'intérêt pour les arts de la scène? Vous aimeriez partager vos connaissances et compétences avec un conseil d'administration chevronné? N'hésitez pas à soumettre votre candidature.

Dépôt de candidature

Pour déposer votre candidature, veuillez compléter le formulaire en ligne suivant : <https://forms.office.com/r/Fmc5TSZ9MW>

La date limite est le lundi 28 novembre 2024, 17 h.

Votre candidature sera analysée par le comité de gouvernance et d'éthique qui en fera une recommandation au conseil d'administration.

Une réponse personnalisée sera faite à l'ensemble des candidats, qu'ils soient retenus ou non.

Pour toutes vos questions, écrivez à : info@asm-matanie.ca